

SY98 : Mise en copropriété d'un immeuble : préparer et réussir sa gestion

Objectifs pédagogiques :

S'approprier la méthodologie de la première mise en copropriété d'un immeuble ou de sa reprise et sécuriser ses pratiques pour éviter les contentieux.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Public :

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs

Pré-requis :

La connaissance du module « Calcul du prix de revient » sera un plus.

Durée :

1 jour (7h)

Programme :

- 1 - Se faire désigner syndic
 - Identifier et connaître la procédure à suivre selon que la désignation intervient :
 - Suite à la vente à la découpe
 - Suite à la vente en VEFA
 - Suite à la demande de changement de syndic de la part des copropriétaires
- 2 - La gestion provisoire
- 3 - Analyse des prestations souhaitées par les copropriétaires : Etablissements et proposition de mandat
- 4 - Faire confirmer sa désignation en qualité de syndic
- 5 - Récueillir et analyser les documents nécessaires à la gestion de la copropriété
 - Règlement de copropriété
 - Procès-verbaux d'assemblées
 - Statut d'association syndicale
 - Comptes
 - Dossiers assurance, vérification des délais de garantie et les actions à mener
 - Documents techniques (carnet d'entretien, contrats de maintenance, attestations...)
 - Obtenir du précédent syndic la transmission des dossiers, des comptes et des fonds

Moyens pédagogiques et techniques :

Séance de formation en salle

Support pédagogique remis aux stagiaires

Moyens d'évaluation et de suivi :

Fiche d'évaluation

Matériel nécessaire au participant :

Papier et crayon